



Table ronde n°4

**Plan de Mobilité (*ex PDU*)
de la Métropole Aix Marseille Provence
et future Zone à Faible Emissions
de Marseille**



Table ronde n°4

Plan de Mobilité (ex PDU) de la Métropole AMP et future Zone à Faible Emissions (ZFE) de Marseille





Table ronde n°4

Plan de Mobilité (ex PDU) de la Métropole AMP et future Zone à Faible Emissions (ZFE) de Marseille



Texte de la Métropole Aix Marseille Provence (01/12/21):

- L'approbation du Plan de Déplacement Métropolitain sera soumise au conseil de la Métropole du **16 décembre**
- Suite aux réserves exprimées par le rapport de la commission d'enquête, il est proposé la **densification du réseau cyclable de 700 à 1200 km en 2030**
=> ce qui permettra de faire évoluer la **part modale du vélo** de 5% initialement envisagé jusqu'à **7%**.



Table ronde n°4

Plan de Mobilité (ex PDU) de la Métropole AMP et future Zone à Faible Emissions (ZFE) de Marseille



Texte de la Métropole Aix Marseille Provence (suite) :

- **25 Plans Locaux de Mobilité**, dans chaque bassin de proximité, dont 4 sur Marseille, seront déclinés jusqu'en 2026/2027.
- **Toutes les parties prenantes (dont les associations) seront consultées** dans le cadre de l'élaboration de ces Plan Locaux de Mobilité
 - La méthode développée comporte **deux phases de concertation**, à l'issue du diagnostic et à la fin de l'élaboration du plan d'actions.
 - Il ne s'agit pas de redéfinir les actions qui sont déjà prévues dans le Plan de Mobilité, mais de s'assurer qu'elles soient compatibles avec les besoins locaux exprimés dans le bassin de proximité.